



PNUD

**PROJET REGIONAL
FORMATION DES MUSEOLOGUES DANS LES PAYS AFRICAINS**
(expression française)

NIAMEY NIGER
RAF/80/014 PNUD/UNESCO

Evaluation Externe

Synthese Executive

Soumis par le chef de mission
Mai/Juin 1988





La Promotion 1987 - 1988 est accompagnée par Monsieur Albert Ferral, Directeur du Musée National (3ème à partir de la gauche), Monsieur Mahamane Saley, Directeur National du Centre (7ème à partir de la gauche) et les membres de la mission, Messieurs Sylvio Mutal et Alpha Oumar Konaré (2nd et 4ème à partir de la gauche).

RESUME EXECUTIF

	Pages
1. PREFACE	1 - 4
2. INTRODUCTION	
2.1 Afrique: Développement et Culture	5 - 10
2.2 Patrimoine Culturel/Etudes Muséologiques et Développement en Afrique	10 - 21
2.3 Pourquoi un projet majeur dans le domaine de la Formation muséologique? La situation actuelle.	21 - 24
3. CONSTATATIONS	
3.1 Cadre institutionnel du Centre Régional	25 - 30
3.2 Le Projet Régional UNESCO/PNUD et le Centre de Niamey	30 - 36

	Pages
3.3 Relation du Centre avec le Musée et l'Université de Niamey	36 - 38
3.4 Relation avec l'Université	39 - 40
3.5 Contenu du programme de formation	40 - 44
3.6 Problèmes administratifs du Centre, équipement et matériel d'enseignement	45 - 46
3.7 Relations avec d'autres Centres (pays membres, Afrique et ailleurs)	47 - 49
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	
4.1 Conclusions	50 - 56
4.2 Recommandations	57 - 68

	Pages
5. PLAN D'UN POSSIBLE PROJET FUTUR PNUD/UNESCO	69
5.1 Proposition d'un Document de Projet 1989-1991 et d'un 5ème Cycle	
5.2 Proposition d'un plan de travail 1988 - Décembre 1991	

1. PREFACE

Durant les mois de mai et juin 1988, une mission composée de deux personnes s'est rendue en Afrique de l'ouest avec l'intention d'évaluer le Projet Régional situé à Niamey, Niger: "Formation de muséologues dans les pays Africains "d'expression française".

La mission était composée de Monsieur Sylvio Mutal, chef de mission pour le PNUD et de Monsieur Alfa Oumar Konaré (ancien ministre de la Jeunesse, de la Culture et des Sports du Mali et actuellement Vice-Président International de l'ICOM) recruté et désigné par l'UNESCO.

La mission a effectué un travail intensif particulièrement aux quartiers généraux du Projet à Niamey et a été capable de visiter d'autres pays tels que le Mali, le Sénégal, le Togo et le Bénin dans la perspective de connaître elle-même les relations établies entre le Projet Régional et d'autres institutions nationales et internationales.

Les termes de référence de la mission ont été rédigés par les quartiers généraux du PNUD ^{à New York} en étroite consultation avec l'UNESCO ^{Paris} (voir Annexe 1).

Avant la mission sur le terrain, le Chef de Mission a préparé en collaboration avec une assistante de recherche, Mlle. Anne Lemaistre, un questionnaire qui fut envoyé à tous les anciens étudiants du Centre de Niamey ainsi qu'au personnel académique national et international et au CTP international.

La Mission a été capable d'avoir des discussions en profondeur avec les étudiants de la promotion 1987/1988 et le même questionnaire fut mis à leur considération en mai 1988, in situ.

La Mission a utilisé les termes de référence agréés pour l'évaluation en accord avec le manuel des Politiques et Procédures du PNUD en matière de suivi, évaluation et rapports (87/50554-7015A Avril 1987).

Cela va sans dire que la Mission d'Evaluation en Afrique et le travail effectué ont conduit à la rédaction de ce rapport final, et représenté un véritable défi pour les membres de la Mission d'Evaluation et une expérience précieuse en matière d'évaluation du passé et de projection future.

La dédication, l'intérêt et la coopération des autorités nationales du Niger et du personnel du Musée National du Niger, ont été d'une grande valeur pour le travail de la Mission d'Evaluation.

L'équipe de la Mission d'Evaluation a eu l'honneur et le plaisir de rencontrer les personnes suivantes:

- Monsieur Amadou Madougou, Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et Président de la Commission Nationale de l'UNESCO.

- Monsieur Abdaramane Seydou, Ministre de la Jeunesse des Sports et de la Culture.
- Monsieur Inoussa Ousseini, Directeur de la Culture
- Monsieur Albert Ferral, Conservateur du Musée National
- Monsieur Oumarou Hadary, Secrétaire Exécutif de la Commission Nationale de l'UNESCO
- Monsieur Boube Gado, Directeur de l'Institut de Recherche des Sciences Humaines - IRSH
- Monsieur Mahamane Saley, Directeur National de l'Institut et du Centre

De plus, la mission a eu de nombreuses rencontres avec le Représentant - Résident du PNUD, Monsieur Joseph Cavalli et son personnel chargé de projets régionaux.

L'assistance dans la préparation et la mise sur pied de la mission a été fournie par le Bureau Africain du PNUD à New York, la division du Patrimoine Culturel de l'UNESCO à Paris, les bureaux du PNUD à Niamey et du Projet Régional PNUD/UNESCO à Lima, Pérou.

Je suis reconnaissant à tous ceux qui par leurs informations et leur coopération ont rendu l'évaluation possible ainsi qu'aux professeurs et étudiants qui ont participé dans le Projet durant les dernières années et nous ont fourni de précieux renseignements qui ont aidé à la rédaction des volumes I, II et de cette Synthèse Exécutive.

Il est satisfaisant de noter finalement dans cette préface, que tous les étudiants anciens et actuels de Niamey qui ont répondu à notre questionnaire, l'ont fait avec intérêt et dévotion nourrissant leurs réponses de commentaires constructifs et intelligents. Il en est de même avec le personnel académique national et international qui a été associé au Projet pendant les six années d'une manière ou d'une autre.

2. INTRODUCTION

2.1 Afrique: Développement et Culture

2.1.1 Alors que nous approchons des années 90, les stratégies de développement en Afrique connaissent une certaine agitation.

Les besoins Africains sont énormes. Comme nous le savons, les efforts de développement économique durant ces vingt-cinq dernières années n'ont pas produit les résultats escomptés malgré le support et la coopération fournis par l'assistance technique et l'aide des organisations de sources bilatérales et multilatérales.

2.1.2 Etant donné le résultat des politiques économiques et des stratégies inappropriées ainsi que des infrastructures inadéquates et une efficacité relative de la gestion de l'économie Africaine, le continent se trouve aujourd'hui dans une situation où le secteur agricole enregistre une production en baisse et est progressivement remplacé par des importations massives d'aliments; le secteur minier souffre d'une détérioration des prix due au croissant désintérêt de la part des entreprises privées étrangères et à une faible base industrielle.

Il est évident que peu ou pas d'efforts ont été faits en sciences, technologie et culture, dans les objectifs de planification nationale et que l'activité économique a été isolée de la base sociale et culturelle de la société jusqu'à empêcher l'accélération du développement national désiré.

- 2.1.3 De plus, l'utilisation de l'organisation, du développement et de la production n'a pas reçu l'attention nécessaire. La ressource humaine du développement est directement proportionnelle au niveau du développement économique de nombreux pays africains. Cela est principalement aggravé dans le secteur social et culturel.
- 2.1.4 Il devient de plus en plus évident que la perte rapide des biens culturels jusqu'à dans les plus profondes racines de l'identité culturelle, cause une situation presque irréversible quant aux valeurs culturelles.
- 2.1.5 Les modèles proposés et les stratégies appliquées pour assurer le développement, de même que les espérances et les objectifs originaux qui sont restés dans certains pays des progrès économiques isolés, ont paradoxalement été accompagnés par de sérieux

déséquilibres culturels et sociaux. Essentiellement parce que le moteur principal du développement n'a été qu'économique.

2.1.6 L'on pourrait dire à la veille des années 90 que les économistes eux-mêmes reconsidèrent la validité de cette approche qui, comme il a été dit ci-dessus, ne s'est pas avérée une réussite en termes de qualité de la vie et du bien être des populations.

Dans les vastes et complexes besoins et priorités d'Afrique ainsi que dans les projets de coopération technique et de développement national et régional, il reste difficile d'identifier le domaine spécifique de la culture.

Il devient de plus en plus évident que la présence culturelle est absolument essentielle dans les nécessités les plus urgentes telles que:

- l'alimentation et l'agriculture
- le développement des ressources naturelles
- la technologie
- le transfert et le développement

l'industrie du bâtiment

l'entreprise privée et publique et à ce propos

- . le développement des ressources humaines
- . la politique et la planification
- . les institutions

Cette approche, liée à une présence culturelle, appelle à l'insertion d'un composant culturel et/ou au renforcement des institutions culturelles (gouvernementels ou non-gouvernementals), "colonne vertébrale" de tout projet de développement. Elle nécessite aussi des recherches approfondies et des programmes de formation en matière d'identité et d'héritage culturel ainsi qu'une organisation et un programme d'activités du développement des ressources humaines dans le secteur culturel.

- 2.1.7 Beaucoup de pays en développement Africains, dont l'identité, les antécédents et les actuels modèles culturels ont été perturbés et confus par le soi-disant développement des dernières décades, préfèrent maintenant des systèmes et des stratégies de coopération qui offrent la possibilité de sauvegarder, conserver, reproduire et disséminer tous les aspects possibles physiques ou non, inhérents à leur genre culturel.

- 2.1.8 C'est une évidence croissante que les organisations régionales en Afrique telles que l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine), la BAD (Banque Africaine de Développement) et les corps internationaux de développement et de coopération financière telles que le PNUD, prennent graduellement en compte les dilemmes posés par la perte éventuelle de l'identité culturelle au lieu d'un progrès économique et d'une détérioration sociale.
- 2.1.9 Le PNUD finance actuellement en collaboration avec l'UNESCO, trois projets régionaux majeurs en Afrique: CICIBA au Gabon, ICA à Dakar, Sénégal, et le Centre Régional de Niamey, Niger.
- 2.1.10 Des banques internationales telles que le Fond Européen de Développement (FED) reconnaissent progressivement que les biens culturels se perdent rapidement dans les pays en développement. De nouvelles politiques de développement tendent maintenant à appuyer la protection et la préservation de ces biens culturels dans l'optique d'en éviter la disparition.
- 2.1.11 La Banque Mondiale a déjà participé à des projets de préservation des biens culturels et naturels, et bon nombre de projets dans ce domaine ont été financés internationalement.

2.1.12 Le système des Nations Unies possède une précieuse expérience par ses projets nationaux et régionaux, dans le domaine de la conservation et de l'administration du patrimoine culturel et naturel dans divers endroits du monde et plus spécialement dans les pays en développement.

Ces projets ont été exécutés par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et ont été financés principalement par le PNUD (programme des Nations Unies pour le développement) en coopération avec un certain nombre d'ONG (organisations non gouvernementales) spécialisées.

Le PNUD finance divers projets culturels en Afrique Centrale, de l'Est et de l'Ouest et plus particulièrement dans le domaine du patrimoine culturel.

2.2 Patrimoine Culturel/Etudes muséologiques et développement en Afrique

2.2.1 Les Nations Unies définissent les "biens culturels" comme ayant une valeur archéologique, paléontologique, historique, religieuse, naturelle et culturelle. Les biens culturels englobent aussi bien les vestiges des premiers hommes que les sites naturels

uniques tels que les cañons, les chutes d'eau, les parcs naturels et évidemment les biens mobiliers et immobiliers.

2.2.2 A la Conférence Mondiale sur les politiques culturelles à Mexico en Août 1982 (Conférence sponsorisée par l'UNESCO), la mise en valeur du Patrimoine Culturel était considérée comme un des aspects majeurs du développement. En fait, la conférence MONDIACULT de Mexico se réfère au patrimoine culturel dans ces termes:

- i) le patrimoine culturel inclut le travail des artistes, des architectes, des musiciens, des écrivains, des scientifiques et aussi le travail des artistes anonymes, expressions de la spiritualité d'un peuple et l'ensemble des valeurs qui donnent un sens à la vie. Cela inclut tous les travaux tangibles et intangibles par lesquels la créativité d'un peuple s'exprime: langues, rites, croyances, sites historiques et monuments, littérature, travaux d'art, archives et librairies.
- ii) En outre chaque personne a le droit et le devoir de défendre et de préserver son patrimoine culturel, depuis que les sociétés se reconnaissent à travers les valeurs dans lesquelles elles trouvent leur source d'inspiration créative.

- 2.2.3 Dans le continent Africain, ces définitions universelles s'appliquent directement au développement.
- 2.2.4 On pourrait préconiser l'inclusion d'un composant culturel tel que le patrimoine culturel dans les stratégies de développement comme un atout pour aborder les problèmes actuels de développement inhérents aux modèles économiques de développement maintenant en vigueur.
- 2.2.5 Il devient évident que les mécanismes internationaux de la coopération pour le patrimoine culturel et naturel sont beaucoup plus développés maintenant qu'il y a vingt ans et commencent à se motiver et à se mobiliser avec l'active participation des organisations gouvernementales et ONG dans les pays développés et en voie de développement.
- 2.2.6 Les résultats des projets dans le domaine du patrimoine culturel sponsorisés par les Nations Unies et d'autres sources financières sont louables.

Ces projets deviennent une part des plans de coopération internationale, technique et financière et prennent plus que jamais

en compte la dimension culturelle du développement dans leurs approches et stratégies.

- 2.2.7 A première vue, il semble que le patrimoine culturel et la formation en muséologie soient exclus du développement Africain; de plus on pourrait remettre en question la validité de l'engagement du PNUD dans un projet relevant des études muséales et de la formation du personnel des musées.
- 2.2.8 Des observations et des études faites en Afrique sur des problèmes inhérents au sous-développement et, si j'ose dire, au sous-développement causé par les projets de développement, indiquent qu'un certain nombre de contraintes a été affronté par les stratégies et projets de développement et par les plans de coopération et d'assistance technique.
- 2.2.9 La Mission note qu'une sorte de relation informelle s'est établie entre l'Institut de Recherche en Sciences Humaines et le Centre grâce à la présence du Directeur de l'IRSH qui enseignait l'histoire et l'archéologie au Centre durant ces dernières années.

L'Université a ainsi maintenu des relations indirectes avec le Centre. La relation de l'Université n'a pas été avec le Musée en tant que tel.

La mission croit a une relation triangulaire entre l'Université, le Musée et le Centre/Institut Régional dans l'optique de stabiliser la base académique du programme de formation en collaboration avec le futur comité pédagogique et scientifique. Il en sera de même pour la recherche et la documentation à venir.

- 2.2.10 On considère par définition les musées comme des institutions au service de la communauté qui acquiert, conserve, communique et expose à des fins d'études, d'éducation et d'agrément les vestiges de l'évolution de la nature et de l'espèce humaine.
- 2.2.11 Former des spécialistes de musées à des niveaux généraux et spécialisés afin de répondre aux exigences ci-dessus est une tâche relevant directement du développement. Il en est de même avec le développement des ressources humaines et le renforcement des institutions culturelles.
- 2.2.12 En 1962, la majorité des Etats Africains avaient accédé à l'indépendance et cherchaient à parvenir par tous les moyens possibles à un développement économique et social rapide. En même temps, les états membres étaient de plus en plus conscients de l'exploitation systématique de ses trésors nationaux. Les sites archéolo-

riques, les parcs naturels et les musées nécessitaient une urgente remise en valeur. Leur identité nationale et culturelle disparaissaient sous les yeux des peuples Africains.

- 2.2.13 Avant ce processus de décolonisation, la plupart des pays Africains d'expression française possédaient des musées établis principalement par le pouvoir colonial, en vue de collecter des objets d'art pour leur propres collections et faire des recherches anthropologiques et ethnologiques afin d'enrichir les connaissances scientifiques des institutions académiques et musées Européens. Les musées ont été parrainés par l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN).
- 2.2.14 Etant donné l'urgence des états indépendants Africains et l'intérêt croissant de leur identification culturelle, l'Afrique a vu l'établissement de nouveaux musées et une profonde transformation des centres de recherche existants en institutions répondant aux réalités et à la définition internationales du rôle des musées.
- 2.2.15 Bien que de nouveaux musées soient apparus et que d'autres furent réhabilités, il est évident que l'Afrique nécessite un personnel

qualifié aux regards des fonctions majeures d'un musée à savoir la conservation, l'éducation, la communication et l'administration.

En raison de l'absence de personnel qualifié, les gouvernements Africains ont pensé qu'il serait plus approprié d'établir un Centre Régional de Formation en Muséologie en Afrique pouvent correspondre plus particulièrement aux besoins spécifiques et aux réalités du continent.

2.2.16 Au début des années 60, l'Afrique a été confrontée à une pénurie aigue de techniciens de musée diplômés.

En 1963, l'UNESCO établit un projet pilote de formation de techniciens de musée à Jos, Nigéria, soutenu par un important projet régional du PNUD. Ceci a conduit à l'établissement d'un Centre Régional pour la préservation du patrimoine culturel et naturel.

Le Centre de Jos, depuis sa création en 1963, était considéré comme une institution bilingue concernant les états d'expression française et anglaise de l'Afrique Sub-saharienne.

Le Centre formait des techniciens en conservation de biens mobiliers des musées et immobiliers et disposait d'installations

pour les techniciens et les conservateurs concernés par la préservation du patrimoine culturel et naturel.

Depuis 1976, le Centre de Jos devient une entité nationale à part entière à vocation régionale et fondée par la Commission Nationale des Musées et Monuments.

Pour des difficultés logistiques, la nature bilingue du Centre a disparu. Jusqu'à présent, Jos possède les infrastructures d'enseignement nécessaires et partage le même sol que le Musée National de Jos, le Zoo, le Jardin Botanique et le Musée de plein air sur l'architecture traditionnelle du Nigéria.

Avec quelques aides sporadiques fournies par des organisations nationales et parfois le Programme Régulier de l'UNESCO, le Centre de Jos est capable de donner aux Africains anglophones la possibilité d'étudier dans ce Centre, qui a un environnement appropriés dans le mesure ou les participants nationaux et internationaux sont formés avec un matériel et conditions qui leur sont familiers. Néanmoins le Centre de Jos a besoin d'un urgent soutien à l'approche de son 25ème Anniversaire, en Novembre 1988.

2.2.17 Parce que l'enseignement dispensé à Jos n'était plus qu'en langue Anglaise, le gouvernement du Niger a proposé lors de la XXème Session de l'UNESCO à Nairobi, en 1978 d'établir à Niamey, un Centre Régional de Formation en Muséologie, attaché au Musée National du Niger, qui accueillerait les Africains d'expression française.

La création du Centre de Niamey avait déjà été évoquée lors du Séminaire Régional des Pays Africains à Banguy organisé par l'UNESCO en 1976.

En 1980, les gouvernements de la région en étroite collaboration avec l'UNESCO présentèrent à la considération du PNUD, afin qu'il le finance, le projet régional RAF/80/014.

Les activités de ce projet ont duré du 1er Décembre 1980 jusqu'au 20 Septembre 1986, le temps d'organiser cinq cours de muséologie dispensées par le Centre. La durée initiale de chaque cours était de six mois puis est passée à neuf mois. En tout, 47 participants venus de 22 pays Africains différents ont suivi ces cours, tels que: Bénin, Congo, Angola, Comores, Cameroun, Burundi, Gabon,

Madagascar, Mali, Mauritanie, Guinée Conakry, RCA, Togo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Tunisie, Cote d'Ivoire, Guinée-Bissau, Zaire, Burkina Faso et Niger.

Pendant la mise en route du 6ème cours de Muséologie qui devait se tenir du 12 octobre 1987 jusqu'au 30 juin 1988 pour former 13 nouveaux candidats venus du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo, Gabon, Niger, Tchad, Zaire, RCA et Guinée, il a été considéré opportun et nécessaire par le PNUD d'effectuer une évaluation externe complète tant qualitative que quantitative du Centre de Niamey et de ses activités.

2.2.18 Il est à noter qu'il y a eu un intérêt croissant pour la conservation du patrimoine culturel et naturel en Afrique durant les années 80.

Des études initiales menées par des organisations Africaines et autres institutions spécialisées, indiquent qu'il existe un besoin de formation future du personnel Africain qui travaille directement avec un musée.

Une formation professionnelle et spécialisée est pressentie pour les conservateurs et les techniciens en conservation qui ont déjà suivi les cours de Jos ou de Niamey.

Il est de plus noté que le Centre International d'Etudes pour la Conservation et Restauration des Biens Culturels (ICCROM) a dispensé des cours spécialisés de 11 mois à Rome en Septembre 1986 (PREMA: Prévention dans les Musées Africains).

Deux cours consécutifs ont été organisés à Rome (1986/1987 pour les pays francophones et 1987/1988 pour les pays anglophones). Le 3ème cours doit commencer en Septembre 1988 pour les francophones en collaboration avec l'Université de la Sorbonne et le Musée Préhistorique et Ethnographique à Rome, "L. Pigorini".

L'objectif de ces cours a été principalement dans le champ de la conservation.

Actuellement, l'ICCROM entreprend une étude sur l'avenir et la faisabilité de ses cours et ses possibles relations avec les cours en Afrique ainsi que sur une possible incorporation du curriculum de PREMA à des cours existant en Afrique et/ou les cours spécialisés organisés par ICCROM en collaboration avec d'autres institutions en Afrique (voir volume I, conclusions et recommandations).

L'ICCROM a aussi contribué à une évaluation préliminaire par correspondance de l'état des collections et leur conservation en Afrique aussi qu'une liste des institutions européennes et autres qui dispensent une formation pour le personnel des Musées Africains.

2.3 Pourquoi un projet majeur dans le domaine de la formation muséologique?
La situation actuelle.

- 2.3.1 Nous réaffirmons notre conviction qu'étant donné les besoins aigus de coopération pour le développement et la complexité du développement Africain, il y a la place pour une coopération technique du développement des ressources humaines pour le personnel des musées et des institutions culturelles (muséologues, éducateurs, animateurs) de façon à ce que la présence culturelle soit la colonne vertébrale et la raison d'être des peuples d'Afrique. Il est souhaitable que le savoir-faire professionnel et culturel et le niveau de connaissance soit complété harmonieusement par un concept ouvert de transfert de technologie et de connaissances actuelles au titre de la coopération régionale et internationale.
- 2.3.2 Le complexe du Musée de Niamey est un excellent exemple de musée national. Bien que le Musée National du Niger doive frapper

à première vue le visiteur par son établissement relativement moderne comparé avec les vastes structures architecturales et la richesse des collections des musées traditionnels en Europe ou aux Etats-Unis et comparé plus étroitement avec les autres musées d'Afrique, chacun réalise alors que le Musée de Niamey est presque une institution unique.

Le Musée de Niamey expose des costumes et outils locaux et va au delà du rôle traditionnel des musées en incorporant un jardin zoologique regroupant tous les principaux animaux et oiseaux du pays. Une partie du Musée offre comme attraction principale les habitations caractéristiques des différents groupes ethniques du pays, reconstruites et meublées authentiquement; et enfin, une section artisanale active où des artisans travaillent avec ardeur les diverses techniques traditionnelles du métal, du tissage et du cuir. Parallèlement à ses activités d'exposition, le Musée dispense des séries de cours académiques et professionnels principalement pour les enfants défavorisés. Ceci représente une activité importante.

- 2.3.3 L'insertion du centre régional de formation dans ce complexe afin de servir à la formation du personnel au Niger et des pays francophones a été une bonne idée.

Bien que le Projet Régional PNUD/UNESCO n'ait pas rempli durant ses six années d'existence, tous les objectifs fixés étant donné les difficultés administratives, logistiques, d'organisation, de programme et de manque de continuité et de vision à long terme ainsi que la grave crise économique de la région, il a été constaté que le Projet a eu des résultats positifs quant aux étudiants formés durant les cinq cours, car ils ont diffusé dans leur propre pays une conscience et une connaissance du développement des musées et de la protection du patrimoine culturel et naturel.

La Mission croit que les activités menées à Niamey doivent se poursuivre en coopération avec des centres tels que Jos et autres institutions en Afrique et ailleurs, et qu'il y ait un plan d'action net, cohérent, organisé et bien exécuté représentant les objectifs établis par le Centre Régional et le besoins présents, tout ceci en vue de projeter un rôle effectif des musées dans le développement national durant la prochaine décade en prenant en compte les retombées culturelles incarnées dans les traditions et les structures économique et sociales.

Un projet efficace dans le domaine du patrimoine culturel et naturel avec un point focal au Centre Régional de Niamey s'avère

être indubitablement un excellent champ d'investissement et d'expérience quant à la dimension culturelle du développement évoquée par la Décade Mondiale du Développement Culturel 1988-1997 lancée par le Secrétaire Général des Nations Unies.

Cette activité est et pourrait être dans le futur une manifestation pratique de la déclaration des principes liés à la culture et au développement.

3. CONSTATATIONS

3.1 Cadre institutionnel du Centre Régional

3.1.1 Etablissement du Centre: Etats membres et Convention

- a) A la demande du gouvernement du Niger, la Conférence Générale de l'UNESCO en 1978, proposait l'idée d'établir un centre régional de formation de muséologues à Niamey, rattaché principalement au Musée National du Niger.

Au commencement, les pays suivants étaient concernés par l'établissement d'un Centre Régional de formation de muséologues pour les pays Africains "d'expression française":

Bénin	Cote d'Ivoire
Burundi	Djibuti
Cap-Vert	Gabon
Comores	Guinée
Congo	Guinée-Bissau
Burkina Faso	Cameroun
Madagascar	Rwanda

Mali	Sénégal
Maurice	Togo
Mauritanie	Tchad
République Centrafricaine	Zaire

- b) Durant la Conférence des Ministres de la Culture qui s'est tenue à Niamey en janvier 1986, l'ouverture pour l'adhésion a été décidée par les pays suivants:

Algérie	Djibuti
Maurice	Guinée-Bissau
Comores	Rwanda
Cap-Vert	Seychelles (a déjà signé)
	Tunisie (a paraphé)

Ceci a été fait sur la base de la proposition du gouvernement Algérien d'ouvrir la convention à tous les pays membres de l'OUA.

c) De plus, les pays qui ont été concernés par le Centre après la Conférence de janvier 1986 sont:

Algérie	Guinée
Angola	Guinée-Bissau
Bénin	Guinée-Equatoriale
Burkina Faso	Madagascar
Burundi	Mali
Cameroun	Mauritanié
Centrafrique	Niger
Ile Maurice	Rwanda
Comores	Sao Tomé et Principe
Cap-Vert	Sénégal
Congo	Seychelles
Côte d'Ivoire	Tchad
Djibuti	Togo
Gabon	Tunisie
	Zaïre

d) En vue d'avoir un instrument légal pour régir les statuts, plans et programmes du Centre, il a été stipulé que la Convention doit être signée et ratifiée par une majorité des 2/3 des pays mentionnés en c).

- e) La mission note qu'à présent les pays suivants ont signé la Convention:

Bénin	Mali
Burkina Faso	République Centrafricaine
Cameroun	Sénégal
Cote d'Ivoire	Seychelles
Guinée Conakry	Tchad
Niger	

L'Angola et la Tunisie ont paraphé et le Congo a donné pouvoir de signature.

Il est a noté, que formellement parlant, la Convention n'est pas encore en effet et qu'il reste encore six pays qui doivent signer (2/3 de 29).

La mission a noté que les arrangements sont mis en route pour obtenir l'adhésion des gouvernements par les canaux appropriés du Ministère des Affaires Etrangères du Niger et de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

3.1.2 Comités spécialisés

Aux débuts du Centre, il fut considéré opportun d'établir un nombre de comités spécialisés pour soutenir substantivement la Convention comme telle et les opérations du Centre Régional.

L'établissement d'un Comité Pédagogique et Scientifique était envisagé.

La Mission a noté que jusqu'à présent, ce comité n'a toujours pas été mis sur pied et par conséquent ne fonctionne pas. C'est compréhensible dans la mesure où la Convention n'a pas encore été notifiée par la majorité nécessaire.

Il est noté, néanmoins, que l'UNESCO en collaboration avec le Centre a organisé une réunion d'experts en 1985 et une autre des Ministres chargés de la Culture en 1986, en rapport avec le travail du Centre et dans l'optique d'installer formellement un Institut, sa propre convention et statuts.

Toutefois, ces réunions n'ont pas discuté des problèmes pédagogiques, éducatifs et scientifiques en profondeur puisque sa tâche

était d'établir institutionnellement et légalement le Centre de Niamey et principalement de favoriser la création de l'Institut.

Les résumés de ces deux meetings peuvent être trouvés à l'annexe V.

3.1.3 Personnel du Centre. Les statuts et la Convention du Centre

Plus tard, l'Institut nécessitera la nomination d'un Directeur International financé par les pays concernés.

A cause des difficultés légales et institutionnelles ainsi que le manque de support financier de la part des gouvernements, un tel Directeur n'a pas été nommé.

Le Centre est dirigé par un Directeur National secondé et payé par le gouvernement du Niger dans la personne de Mahamane Saley qui est aussi le sous-directeur du Musée National du Niger.

3.2 Le Projet Régional UNESCO/PNUD et le Centre de Niamey

3.2.1 Depuis 1980, le Centre a reçu une coopération technique à travers le Projet Régional du PNUD exécuté par l'UNESCO, RAF/80/014.

Le gouvernement du Niger et les gouvernements concernés en collaboration avec l'UNESCO ont préparé un Document de Projet avec un ensemble d'objectifs en rapport avec les "inputs" et les "outputs" de ce projet régional. Les éléments sont analysés dans le Volume I de ce Rapport d'Evaluation.

Pour faciliter la compréhension, une chronologie du Projet de 1980 à 1986 a été élaborée (voir Annexe II).

Le Projet a continué avec un 6ème cours d'octobre 1987 jusqu'à juin 1988 grâce à l'Assistance Préparatoire fournie par le PNUD (RAF/86/063) (voir Annexe XV and XVI).

3.2.2 Les principaux "inputs" du PNUD a été l'apport d'un C.T.P. a temps complet pour presque cinq année, des consultants nationaux et internationaux comme personnel académique pour les cours, d'un support administratif, de l'équipement, du matériel d'enseignement et des facilités de transports pour les étudiants (un mini-bus).

Il n'avait pas été prévu de fournir des bourses dans ce projet.

La plupart des bourses ont été octroyées par les Programmes Réguliers de l'UNESCO, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (A.C.C.T.), le PNUD-TCDC, le gouvernement Français, le Projet National du PNUD au Zaïre.

La distribution est la suivante:

- a) 23 bourses fournies par les Programmes Réguliers de l'UNESCO pour l'Angola, Bénin, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Gabon, Guinée Conakry, Madagascar, Mali, Mauritanie, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo.
- b) 5 bourses fournis par PNUD/ZAI/82/002.
- c) 5 bourses fournis par l'A.C.C.T. pour la Guinée, le Mali et la Tunisie.
- d) 4 bourses fournis par PNUD/TCDC pour la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Zaïre.
- e) 2 bourses fournies par le gouvernement Français (F.A.C.) pour le Bénin et le Mali.

f) 8 étudiants Nigériens ont suivi le cours mais n'ont pas bénéficié de bourses.

3.2.3 Bien qu'il soit préférable que les bourses proviennent de sources différentes, la mission a noté que cela a créé un nombre de problèmes d'ordre administratif, financier et substantif en terme de recrutement, sélection, retards inutiles, disparité du niveau des étudiants et montant des bourses.

L'administration du programme des bourses a été complexe et a causé d'inutiles problèmes et contraintes pour un déroulement adéquat et organisé des cours.

La mission a noté que la complexité des bourses était la cause et, plus tard l'effet de certaines inconsistances, du manque de plan d'ensemble et de système de communication dans l'exécution du Projet.

La mission croit que dès le début, une provision aurait dû être faite dans le budget du PNUD pour créer un noyau de bourses administrées directement par le Projet en consultation avec l'UNESCO et les gouvernements concernés.

Selon les objectifs originaux établis par le Document de Projet, la mission note que le Projet PNUD/UNESCO n'a pas su répondre à toutes les attentes.

Le Projet était limité exclusivement à des cours réguliers et annuels à Niamey (Durée de six mois jusqu'au 1985 puis de neuf mois pour l'année 1985/1986).

Les cours étaient exclusivement destinés à des conservateurs (curators). Il n'y a pas eu, comme prévu, de cours spécialisés sur les techniques de conservation et restauration.

Le programme, le curriculum et le contenu des cours ont souffert des fluctuations de temps et de substance selon, soi-disant, la disponibilité des professeurs.

Le curriculum actuel du cours bien qu'il ait gardé l'ensemble des matières prévues, a souffert de variations augmentant ou diminuant le temps imparti en raison d'un manque d'organisation.

Le soutien de l'agence d'exécution dans ce cas-là a été limité à l'apport de contrats et on sent qu'il y a eu peu de dialogue substantif à ce propos entre les quartiers généraux et sur le terrain (voir Annexe V).

3.2.5 Le Centre et le Projet n'ont pas fourni d'assistance technique aux pays membres comme il était originalement prévu en muséologie et dans d'autres aspects du patrimoine culturel, ainsi qu'il avait été envisagé par le Document du Projet. Très peu de travail a été réalisé en matière de dissémination de l'information, de documentation et de recherche.

Beaucoup de musées ont été instruits de l'existence des cours, chaque année, par une information générale. Une diffusion d'information sur le cours pour une large audience, ni une information plus spécialisée pour le corps professoral n'ont été planifiées.

Les rapports du CTP étaient analytiques mais étaient plus "post factum" que des prévisions d'organisation en collaboration avec le Musée National et le personnel académique. La présence du Centre de Niamey s'est ressentie dans la région néanmoins et la nécessité de formation facilitait l'augmentation des requêtes pour suivre le cours. La Mission d'Evaluation n'a pas pu constater si il y avait eu plus appliquants que de participants. Il est estimé que l'application et la bourse était synonyme, limité et qu'il n'y avait pas d'espace pour une procédure réelle de sélection.

Le Projet n'a produit ni brochures, ni posters de ses activités. On croit qu'un stock d'expérience existe et peut être capitalisé dans le futur.

3.3 Relation du Centre avec le Musée et l'Université de Niamey

3.3.1 La raison d'être de l'établissement du Centre a été son incorporation à l'un des musées d'Afrique le plus dynamique et vivant: le Musée National du Niger.

Le Musée National du Niger est un excellent exemple de musée dont les activités sont diverses: centre de culture, animation, éducation, art et artisanat, vie sauvage, écologie, issues contemporaines du développement et techniques indigènes i.e.: habitat méthodes de construction et ressource minérale (le pavillon de l'uranium, par exemple).

Le Musée fondé au début des années 60 a diffusé sa conception afin que les musées modernes, spécialement en Afrique, puissent reposer sur quatre piliers:

a) remplir une fonction culturelle

- b) remplir un rôle éducatif
- c) favoriser les artisans et l'activité économique
- d) encourager la fierté et l'unité nationale

A un niveau remarquable, le Musée National a réussi à atteindre et maintenir ces quatre buts initiaux.

Culturellement, le Musée possède une petite mais belle collection d'objets traditionnels des groupes ethniques du Niger: bijoux, costumes, travaux en cuir, instruments de musique, armes, qui sont biens exposés et préservés.

A ce propos, le Musée manque d'espace pour la conservation, la documentation et les expositions temporaires. Le Musée est environné par tous les éléments vivants comme le département de l'artisanat, l'habitat traditionnel et les jardins zoologiques. En tout, 400 personnes travaillent dans le Musée et ses services éducatifs et sociaux (100 artisans). Le travail de l'artisanat est générateur de rentrées qui contribuent au financement des opérations du Musée.

Bien que l'on puisse dire qu'il y ait eu une étroite collaboration entre le Centre et le Musée durant ces dernières années, cela n'a pas été nécessairement institutionnalisé et un certain nombre de domaines liés à la formation muséale n'ont pas été mis en route au Musée tels que la documentation, la recherche, la conservation, la restauration, ni l'espace nécessaire mis à la disposition du "design" muséographique.

Nous croyons qu'une saine interaction entre le Musée et le Centre serait un enrichissement mutuel.

L'intégration et l'interaction est nécessaire et la mission note qu'il y a eu quelques défaillances durant ces dernières années dans cette relation, principalement par le manque de support pour l'extension du Musée et pour d'autres raisons inhérentes à la nature du Centre Régional à savoir sa structure institutionnelle et son manque de continuité cohérente à long terme dans son programme et organisation.

3.4 Les relations avec l'Université

3.4.1 La mission juge qu'il existait une relation informelle entre le Centre Régional et l'IRSH (l'Institut en Recherche des Sciences Humaines) parce que le Directeur de cet Institut a été professeur d'histoire et d'archéologie durant ces dernières années au Centre.

L'Université a maintenu ainsi une relation indirecte avec le Centre. La relation de l'Université n'a pas été avec le Musée en tant que tel.

La mission croit qu'une relation triangulaire entre l'Université, le Musée et le Centre Régional est actuellement désirée en vue de stabiliser les bases académiques du programme de formation en collaboration avec le Comité Pédagogique et Scientifique à installer dans le futur. Il en sera de même avec la recherche et la documentation.

La mission note que l'Université de Niamey n'a pas l'intention d'ouvrir des cours pour des spécialistes de musée comme l'ont fait d'autres universités Africaines afin de répondre aux exigences académiques et de créer des débouchés dans le domaine muséologique pour la prochaine décennie.

La mission croit, néanmoins que la participation de l'Université est absolument essentielle pour l'accréditation du cours régional et une condition pour sa documentation et sa recherche scientifique.

La mission croit en la nécessité de l'existence et de la continuité du Centre Régional pour les études en muséologie. C'est particulièrement vrai étant donné l'absence d'institutions académiques dispensant une formation en muséologie et la nécessité absolue pour le personnel des musées et autres institutions culturelles d'avoir une formation générale et/ou spécialisée dans ce domaine.

Le complexe du Musée National est un parfait "campus" pour un Centre Régional de Formation en Muséologie.

3.5 Contenu du programme de formation

- 3.5.1 Les principaux objectifs fixés dans le Document du Projet ont été la formation. Il avait été envisagé qu'il y aurait deux sortes de cours:

i) pour les conservateurs de Musée

ii) pour les techniciens de Musée

3.5.2 La Mission a noté que le Centre a organisé exclusivement des cours pour les conservateurs avec quelques éléments de cours pour techniciens.

3.5.3 La Mission a noté que le curriculum des cours ainsi que leur contenu varient d'année en année sans vue d'ensemble cohérente (voir Annexe XVI)

3.5.4 Les matières sont enseignées avec des méthodes pédagogiques diverses élaborées individuellement par chaque professeur. Il y a une certaine disparité dans le contenu des cours annuels ainsi que dans leur niveau.

Il est à noter que ceci est du à un processus de développement et de curriculum non cohérent et à des difficultés administratives dans l'obtention mal organisée du personnel enseignant.

- 3.5.5 Un résumé (voir Annexe VII), montre la situation par année et par matière et indique clairement les différentes variations des programmes cours.
- 3.5.6 Bien que les étudiants soient hétérogènes en terme académique et professionnel, , il est à noter avec satisfaction que la majorité des étudiants ont manifesté leur réel contentement d'avoir suivi une expérience précieuse et viable en muséologie.
- 3.5.7 La plupart des professeurs ont indiqué un intérêt positif à l'implantation de ces cours, bien qu'ils auraient du recevoir une préparation plus adéquate, une connaissance plus approfondie du programme dans son ensemble afin qu'il y ait une interaction plus grande entre eux et leurs différents cours. Il est à noter que peu d'efforts ont été faits en matière d'amélioration du Curriculum par manque d'évaluation continue.

Des évaluations durant les cours n'ont pas été faites à l'exception des rapports du CTP qui décrivent dans le détail le déroulement des cours.

La flexibilité dans l'organisation des cours a été considérée positive.

Il est à noter, néanmoins, que la pertinence des matières enseignées au Centre n'était pas toujours directement liée aux réalités des musées de la Région. Ceci est dû au fait que certains professeurs n'étaient pas suffisamment informés sur cette région de l'Afrique. Cela avait été considéré comme une critique constructive à laquelle il a été remédié totalement durant le cours 1987-1988. (RAF/86/063)

- 3.5.8 La plupart des étudiants ont manifesté le désir de suivre des cours spécialisés après Niamey et certains ont considéré le cours de Niamey comme introductif.
- 3.5.9 La Mission d'Evaluation a noté un nombre de problèmes liés à la reconnaissance académique du certificat, problèmes inhérents au contexte administratif et légal de l'emploi et de l'éducation. C'est en voie d'être réglé et sera standardisé dans le futur. La coopération du Ministère de l'Education du Niger est louable.
- 3.5.10 Le centre ne s'est pas efforcé d'organiser des cours pour les techniciens ni au Centre ni dans d'autres musées de la Région. Nous considérons cela de la plus grande importance pour le futur.

- 3.5.11 Les voyages d'étude au Niger ou à l'extérieur (particulièrement les voyages organisés au Burkina Faso et plus récemment à Jos) ont été jugés positifs par toutes les personnes concernées.
- 3.5.12 A propos des exercices pratiques, la mission a noté des déficiences dans les installations logistiques des premiers cours et plus récemment des problèmes d'utilisation des pièces du Musée pour les cours de conservation et restauration. Nous notons à cet égard, un manque d'espace dans le Musée pour le "design" et les techniques d'exposition. Ceci devra être amélioré dans le futur ou il faudra décentraliser des cours spécialisés dans d'autres musées de la Région.
- 3.5.13 Il est considéré que le contenu du cours était bon mais la disparité, les différents niveaux, les diverses méthodes utilisées et l'actuelle préparation des matières théoriques et pratiques ainsi que leur durée doivent être consolidés d'une manière plus organisée.

Le cours 1987/1988 a montré des améliorations à ce propos.

3.6 Problèmes administratifs du Centre, équipement et matériel d'enseignement

3.6.1 Il est a noté que le PNUD a fait des contributions pour équiper le Centre d'un matériel d'enseignement de base et autre équipement nécessaire pour l'installation physique de ces programmes de formation. (voir Annexe XIII)

Le Projet a aussi fourni un mini-bus pour le transport des étudiants de leur résidence au Musée.

Il y a eu quelques déficiences du matériel d'exposition et de l'équipement qui n'ont pas été remplacés jusqu'à devenir inexistantes.

Actuellement, la nouvelle situation du Centre, généreusement offert par le Ministre de la Communication compte quelques équipements qui certainement seront remis en ordre avec un système d'air conditionné adéquat et des mesures de sécurité.

C'est récemment que quelques salles de cours ont été réhabilitées pour accommoder les étudiants et professeurs. Une salle de lecture a aussi été installée.

En raison des difficultés d'avoir des salles de classes et des installations fixes et définitives, il a été difficile de maintenir l'équipement et le matériel d'enseignement d'une façon absolument adéquate. L'ensemble des salles de classe ou d'exposition temporaire est trop petit et ne possède pas de système d'air conditionné adéquat. On doit remédier à cela par un processus de réhabilitation ou par la construction d'un nouveau pavillon. (voir Conclusions et Recommandations).

L'Administration des bourses faite au siège central de l'UNESCO et au travers du bureau du PNUD de Niamey fut pesante en terme de temps et procédures. Il est noté que les montants des bourses des étudiants provenaient de diverses sources de financement et étaient trop élevés vues les conditions et besoins locaux.

La Mission d'Evaluation n'a pas fait d'analyse financière et économique du budget fourni par le PNUD mais pratiquement 75% a été dépensé entre les quartiers généraux, le CTP et les experts.

Nous croyons qu'il aurait du y avoir une part du budget pour les bourses et un support administratif adéquat tel qu'un secrétariat permanent, des publications et autres matériels.

3.7 Relations avec d'autres centres (pays membres, Afrique et ailleurs)

3.7.1 Le Centre a eu peu de contacts avec les gouvernements et les institutions dans ce domaine. La plupart des relations avec les gouvernements se limitait aux problèmes des bourses des étudiants.

De plus il est noté avec satisfaction que les meetings tenus avec les Ministres et les experts représentaient une sorte de relations laborales avec les gouvernements.

Comme il a été mentionné auparavant, les réunions se sont préoccupées uniquement des problèmes institutionnels et n'ont pas eu le temps de rentrer dans les détails pratiques et financiers.

Le Directeur de l'Institut maintient des contacts par l'intermédiaire du Ministère des Affaires Etrangères et l'OUA avec les états membres pour la signature de la Convention ou d'autres sujets.

3.7.2 Au point de vue des relations avec d'autres centres culturels en Afrique et plus particulièrement ceux assistés par le PNUD

et l'UNESCO sous le programme régional du PNUD, il est à noter que le Centre n'a aucun contact formel avec l'ICA et CICIBA.

L'information recueillie par la Mission, lors de sa visite d'un de ces centres, ICA (Dakar) plus particulièrement, indique qu'il existe une réelle volonté de collaborer avec le Centre de Niamey en termes substantifs.

Le contenu du travail de l'ICA et de CICIBA correspond aux activités du Centre de Niamey et pourrait les compléter. Ainsi une coopération pourrait être envisagée.

- 3.7.3 Le Centre a eu aussi des relations avec l'OMMSA, Jos and the West African Museum Project. Cela devra être renforcé dans le futur.
- 3.7.4 L'ICOM a participé au travail du Centre à ces débuts et certains membres de l'ICOM ont visité le Centre sous contrat UNESCO financé par le PNUD.
- 3.7.5 ICCROM: un certain nombre de relations ont été directement ou indirectement établies.

Le consultant responsable de la conservation préventive et chargé des activités spéciales de l'ICCROM a été contracté par l'UNESCO avec des fonds PNUD pour enseigner au Centre de Niamey.

Tout le monde sait que depuis 1985/1986, l'ICCROM dispense des cours spéciaux de 11 mois à Rome, pour les techniciens africains en conservation, alternativement pour les pays francophones (1986/1987 et 1988/1989) et les pays anglophones d'Afrique (1987/1988).

En Avril 1988, le chef de la Mission d'Evaluation pour le PNUD a assisté à Rome à la Réunion sur les cours de PREMA (Prévention dans les Musées Africains) et ses projections futures. Les Directeurs Nationaux de Jos et de Niamey étaient également présents.

Comme il est fermement recommandé dans les Conclusions et Recommandations de ce rapport, ce contact doit être maintenu afin de développer des activités conjointes ultérieurement.

Un court rapport de ce meeting à Rome en connection avec la formation des techniciens en conservation préparé par le Chef de Mission, sera mis à la disposition des personnes concernées dans un pli séparé.

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1 Conclusions

- 4.1.1 La Mission d'Evaluation conclut que l'expérience du Centre Régional de Niamey a été positive en termes de leçons tirées ainsi que pour son rôle d'avoir établi une sorte de point focal régional en Afrique d'expression française pour la formation du personnel dans le domaine de la muséologie.
- 4.1.2 La Mission a observé et conclu qu'en 1988 les musées africains se sont engagés à être des institutions au service de la communauté dans laquelle ils s'implantent et qu'ils travaillent pour élever la conscience du peuple au niveau de leur identité culturelle. Les musées en Afrique sont aussi en train de chercher les moyens et messages pour établir une relation plus étroite entre l'homme et son environnement. Les musées aussi sont en train d'incorporer des aspects de la vie quotidienne contemporaine aux traditions du passé.
- 4.1.3 On constate une évolution progressive de plusieurs musées en Afrique dans les méthodes de collecter et d'exposer comme dans

les autres parties du monde. Les musées en Afrique utilisent actuellement les connaissances locales et des approches plus rationnelles et scientifiques dans l'étude de collection adaptée aux conditions locales.

Les collections d'ethnographie sont presque les plus importantes.

- 4.1.4 Tandis que les musées en Afrique essaient de suivre tout ce qui se fait et tout ce qui est créatif dans le monde de la muséologie prenant compte même de l'essence tirée de l'extérieur, des contraintes financières, économiques et de gestion empêchent actuellement leur développement.
- 4.1.5 Le manque de personnel professionnel formé et les opportunités de débouchés restent encore un grand problème dans le domaine du développement muséologique.
- 4.1.6 Les musées africains ont actuellement un rôle fondamental dans l'affirmation de l'identité et de la présence culturelles parmi ses populations. Ces populations africaines se confrontent aux problèmes quotidiens inhérents au sous-développement, mais aussi à des problèmes inhérents aux tristes résultats des projets soit disant de développement.

- 4.1.7 La Mission conclut qu'il existe un besoin de formation en ressources humaines pour le personnel des musées et autres techniciens et professionnels qui doivent travailler dans la préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel dans des termes économiques et sociaux.
- 4.1.8 La Mission conclut que dans ce contexte, le Centre de Niamey a le potentiel d'être un point focal d'excellence, surtout pour les pays d'expression française en Afrique.
- 4.1.9 On constate et conclut aussi que le Centre de Niamey pourrait être le point principal d'un réseau qui à son tour aurait des institutions spécialisées dans les différents pays de la région.

Les mini-centres spécialisés seraient responsables de la formation de domaines tels que la conservation et la préservation, la gestion du musée, le patrimoine culturel bâti; tout cela en fonction de leur "point d'excellence" particulier, par exemple textile, audiovisuel, au Mali, etc.

Cette conclusion est perçue dans le contexte d'une complémentarité du Centre de Niamey avec des centres régionaux existants en Afrique

tels que: CICIBA au Gabon, ICA au Sénégal et JOS au Nigéria et autres en Afrique Central et en Afrique de l'Est.

- 4.1.10 On conclut aussi que le Centre de Niamey grâce à la participation du Projet Régional d'UNESCO a eu une expérience globale positive.

Le Projet et le Centre, néanmoins n'ont pas eu une approche critique, analytique et de prospection. Le Projet a été assez statique dans ses activités d'année par année consacrées exclusivement à la formation.

- 4.1.11 On note bien que les objectifs du RAF/80/014 établis en 1980 reflétaient les besoins dans la région, la formulation du Projet n'a pas pris en considération ni la capacité d'absorption ni les réalités pratiques surtout au niveau institutionnel, financier et académique à l'échelle nationale et régionale. On n'a pas donné l'attention nécessaire pour appuyer le musée national pourqu'il puisse jouer un role substantif dans les activités du Projet.

- 4.1.12 Le Projet s'est limité à une seule sorte de formation à savoir pour les conservateurs (curators) et muséologues contrairement

aux objectifs du Projet et avait envisagé des cours non seulement pour des conservateurs mais aussi des techniciens en conservation et restauration. On estime qu'on a confondu les deux formations.

- 4.1.13 On doit noter néanmoins que malgré ces fonctions limitées du Projet, le Centre de Niamey est actuellement un point focal pour la région dans le domaine de la muséologie. Le Centre a certainement le potentiel pour le futur, pourvu que les recommandations de la Mission d'Evaluation et autres considérations exprimées par les gouvernements, étudiants et professeurs soient prises en considération.

On note avec satisfaction des avenues de coopération établies avec le Centre de JOS pendant les voyages sur le terrain dans le programme de formation surtout en 1988. Si l'évaluation avait été réalisée trois ans avant, la plupart des conclusions et recommandations auraient été les mêmes.

Il est à noter aussi que des progrès considérables ont été faits quant aux programmes de formation ainsi que dans, l'établissement légal (convention) de l'Institut/Centre Régional.

- 4.1.14 La Mission est convaincue qu'une fois que la majorité des deux tiers des gouvernements de la région ratifient la Convention, l'Institut/Centre aura sans doute une place importante dans l'ensemble de la vie culturelle africaine.
- 4.1.15 Il est noté cependant qu'il sera très difficile actuellement de continuer le développement du Centre de Niamey sans l'appui du PNUD/UNESCO et autres organisations internationales de coopération technique et financière. On note avec satisfaction les efforts généreux et appréciés ainsi que la volonté politique du gouvernement du Niger qui appuie le musée et le Centre Régional.
- 4.1.16 La Mission note avec satisfaction l'appui du gouvernement du Niger à l'Institut/Centre à travers du Ministère de la Culture, du Ministère de l'Education et du Ministère de la Communication, avant inclus dans le Ministère de la Culture.

Cet appui a été de grande valeur et avec sa continuation dans le futur, il pourrait être une garantie pour une possible suite et expansion du Centre dans l'espoir d'une coopération de la part du PNUD/UNESCO.

- 4.1.17 La Mission conclut aussi que le Centre/Institut de Niamey une fois en pleine opération pourrait recevoir des fonds de différents sources en supplément du PNUD/UNESCO car plusieurs organisations, incluant la CEE, sont disposées à collaborer avec des projets de la culture surtout dans le domaine de la formation en Afrique.

Avec un planning minutieux, connaissance de gestion et un programme cohérent, le Centre de Niamey en collaboration avec le Centre de JOS pourrait être un point focal excellent pour l'assistance technique et financière d'un bon nombre de sources.

On pourrait dire la même chose de JOS, Centre qui pourrait être matière à une évaluation-appréciation à l'approche de son 25^{ème} anniversaire.

- 4.1.18 La contribution financière du PNUD pour RAF/80/014 durant les années 80/86 a été de USD 596.643. Celle-ci est une contribution raisonnable en vue de ses "out-put".

On doit noter quand même qu'une distribution différente et plus pragmatique des fonds disponibles et/ou des fonds additionnels aurait pu conduire le Centre et le Projet à des résultats plus rationnels.

4.2 RECOMMANDATIONS

- 4.2.1 En premier lieu on recommande que le cadre institutionnel de l'Institut Régional soit clarifié et conclu avec tous les instruments légaux.

Cela fait suite aux décisions prises par les Ministres de la Culture qui se sont réunis à Niamey début 86. Cela doit être fait.

On recommande par conséquent, que la Convention soit ratifiée au moins par les deux tiers des pays membres et que le comité pédagogique scientifique soit établi.

- 4.2.2 Afin de fortifier l'essence du Centre/Institut Régional à Niamey, il est recommandé qu'un projet de coopération technique soit établi avec le musée de Niamey. Un Projet pareil pourrait inclure la réhabilitation de quelques bâtiments (exposition temporaire), conservation et des facilités de formation de recherche pour le personnel local ainsi que d'équipements de base et installation de l'unité de documentation et un petit laboratoire pour la conservation.

Cette assistance technique dans l'environ des 100,000 USD pourrait être considérée à travers un possible Projet National IPF/UNDP/UNESCO et/ou faisant partie d'un possible nouveau projet régional à Niamey.

Il est recommandé que le gouvernement du Niger prépare un projet de coopération technique pour le musée national et adresse cette demande au PNUD/UNESCO et à un certain nombre de sources bilatérales.

Il est recommandé qu'un pareil projet national soit coordonné par le PNUD et soit complété par un futur projet régional PNUD/UNESCO.

- 4.2.3 Les Projets RAF/80/014 et RAF/86/063 ont facilité le stockage d'expérience et information sur le développement des musées dans la région, surtout dans le domaine de la formation. Le Centre de Niamey et JOS ont acquis le "know-how" et une expérience de la formation en étude muséologique.

Etant donné que la formation fait partie intégrante des politiques et programmes du développement muséologique, il est recommandé qu'un diagnostic complet soit fait sur l'état des musées de la

région dans le futur immédiat. Cela doit être fait comme suite aux études effectuées sur le terrain jusqu'à présent à travers le Projet RAF/86/063 et il est recommandé que le rapport consolidé soit publié et distribué en coopération avec des agences spécialisées telles que l'ICOM.

Cette tâche devrait être déléguée à un ou deux consultants dans les mois à venir de préférence de la région même, en collaboration avec le PNUD/UNESCO sur un nouveau projet régional.

Récemment, l'ICOM en collaboration avec le gouvernement français a préparé une étude pour un Répertoire des Musées d'Afrique et il est recommandé que cet initiative soit appuyée tant financièrement que techniquement.

- 4.2.4 En vue de rationaliser les objectifs politiques et programmes du Centre/Institut Régional à Niamey, il est recommandé qu'une assistance technique soit fournie dans les années à venir dans des nombreuses matières parallèlement au processus de "Institution Building" mentionné au point 4.2.1.

Cette assistance technique est indispensable pour la continuation du Centre.

4.2.5 Dans le domaine de la formation le suivant est recommandé:

4.5.2.1 Un cours de recyclage pour des étudiants de Niamey en 1989 avec une durée de six à huit semaines.

4.5.2.2 Etablir le comité pédagogique scientifique et par conséquent dessiner un curriculum compréhensif pour les cours réguliers de neuf mois sur des études muséologiques, à commencer au plutôt en Septembre 89. La reconnaissance académique et l'équivalence du Certificat et/ou Diplôme devait être un point fondamental de considération pour ces nouveaux cours.

4.2.5.3 Préparer des curricula pour des cours spécialisés sous l'égide du Centre/Institut.

Les cours spécialisés pourraient être dans le domaine de: gestion de musée, conservation préventive, éducation et animation, audiovisuel, etc. Ces cours doivent être adressés aux différents niveaux et bénéficiaires.

Les cours doivent être organisés en Afrique dans des pays membres du Centre Régional qui ont les meilleures conditions pour accueillir ces événements. La préparation et organisation de ces activités doivent être faites avec des organisations africaines existantes ayant des liens étroits avec des projets régionaux dans le domaine de la culture financées par le PNUD/UNESCO comme CICIBA et ICA.

Les cours spécialisés doivent bénéficier de l'expérience des cours actuels de PREMA à ICCROM-ROME pour des techniciens africains en conservation et restauration.

Il est suggéré que la connaissance professionnelle et pédagogique de l'ICCROM soit souhaitée et utilisée et que tout le nécessaire soit fait pour organiser des activités conjointes en Afrique avec ICCROM.

Il est aussi suggéré qu'on fasse des efforts de collaboration avec l'ICCROM en fournissant des candidats

(ex-étudiants de Niamey au cours de Rome) ainsi que des suggestions pour le recrutement des professeurs africains qui ont auparavant enseigné à Niamey, d'enseigner dans les futurs cours de PREMA à Rome.

4.5.2.4 Il est recommandé que le Centre fasse des efforts pour placer des ex-étudiants de Niamey comme stagiaires dans des musées en Europe possiblement au Canada et avec des relations Sud-Sud en Amérique Latine, par exemple: Brésil.

4.5.2.5 Il est recommandé que tous les programmes de formation à Niamey soient consolidés autour des développements de curriculum, méthodes d'enseignement pour les professeurs, relations avec les universités locales, prenant en considération la nécessité des livres, bibliographie, équipement et matériaux d'enseignement.

4.2.6 Afin que le Centre de Niamey soit actif dans le domaine de la préservation et mise en valeur du patrimoine culturel, autre que muséales, il est recommandé qu'un programme spécial de recherche

programme spécial de recherche et possiblement de formation soit établi pour l'architecture et patrimoine culturel (monuments et sites).

- 4.2.7 Il est aussi recommandé qu'une unité de documentation et de recherche en muséologie soit établie à Niamey en collaboration avec l'ICOM.

Il est recommandé que cet unité ait un composant de communication en vue de diffuser le programme du Centre en matière de formation et autre service d'assistance technique que le Centre pourrait donner aux pays de la région.

- 4.2.8 Il est recommandé que la relation entre le Centre/Institut avec le Musée National soit consolidée pour faire ainsi du Centre une partie intégrante du magnifique campus du Musée national, ses bâtiments, ses collections, son personnel, ses ateliers et ses visiteurs.

- 4.2.9 Il est recommandé que les liens déjà établis avec le Centre de JOS soient fortifiés et que des plans soient élaborés pour des

activités conjointes entre JOS et NIAMEY avec l'assistance technique et financière du PNUD, UNESCO, ICCROM, ICOM, THE WEST AFRICAN MUSEUM PROJETS, ICA, et CICIBA.

- 4.2.10 Il est recommandé que le Centre établisse un système de mobilisation de ressources pour ses opérations et ses projets, des sources du gouvernement du Niger, autres gouvernements membres du centre à travers des méthodes innovatrices de co-financement des événements et de contribution en nature quand l'espèce n'est pas possible.

La Mission est convaincue que plusieurs organisations seraient prêtes à financer des activités scientifiques sous l'égide du Centre de Niamey pourvu qu'il existe un plan cohérent d'action et des résultats tangibles.

- 4.2.11 Il est recommandé aussi que le Centre de Niamey et ses possibles facilités de décentralisation dans des pays d'expression française soient préparés à la possibilité d'exécuter des cours de formation en Afrique sur la conservation préventive. Il n'y a aucun

doute que les cours de PREMA à l'ICCROM Rome doivent être organisés et exécutés en Afrique à long terme pour adapter son contenu aux conditions locales. On doit surtout penser très profondément aux étudiants qui retournent de Rome en Afrique enfoncés ou pas dans la réalité des besoins et opportunités de travail ainsi que les possibilités financières dans le domaine pratique du travail de restauration et conservation.

Il est recommandé que le support PNUD/UNESCO appuie les ex-étudiants de Niamey et les ex-étudiants de PREMA quand ils retournent dans leurs musées.

De longs cours "hors Afrique" peuvent créer des situations des fuites de cerveaux ou frustrations sérieuses au retour dans le pays d'Afrique quand on se confronte aux problèmes d'application, méthodes et systèmes que le musée africain ne peut pas affronter. Cela mérite un étude méticuleuse.

La Mission d'Evaluation est convaincue qu'on peut trouver des fonds pour des activités menées en Afrique pourvu qu'elles soient bien menées et gérées.

UNESCO et le PNUD ont une responsabilité majeure d'établir des institutions et programmes en Afrique qui peuvent attirer des

ressources financières bilatérales et multilatérales intéressées et disposées à collaborer dans des projets africains spécialement en Afrique.

Actuellement il y a un bon nombre de projets de patrimoine culturel financés par le PNUD et exécutés par l'UNESCO dans divers pays d'Afrique.

Il est recommandé que le composant de musée de ce projet soit relié au Centre de Niamey et JOS pour la complémentarité et coordination.

- 4.2.12 Il est recommandé qu'on établisse des liens avec des projets autres qu'en Afrique, financés et appuyés par le PNUD et dont les activités sont le patrimoine culturel et le développement des Musées. A ce titre nous citerons particulièrement le Projet Régional du Patrimoine Culturel et de Développement PNUD/UNESCO pour l'Amérique Latine et les Caraïbes ayant actuellement son siège à Lima, Pérou et une activité extensive en matière de muséologie dans les Caraïbes et le Brésil.

En vue de mettre en oeuvre ses recommandations il est recommandé de suivre la stratégie suivante:

- a) Un document du Projet doit être préparé soulignant les besoins additionnels pour le développement d'un grand projet dans le domaine du développement des musées et patrimoine culturel au niveau régional en Afrique. Les grandes lignes de cette possible assistance technique du PNUD se trouvent au point 5 de cette synthèse exécutive.
- b) Il est recommandé qu'un consultant international à temps partiel et plus tard un CTP soient nommés pour travailler en collaboration avec le présent Directeur et/ou le Directeur Régional qui devrait être nommé après la signature de la Convention.
- c) Il est aussi recommandé que le consultant international et le possible futur CTP maintiennent des liens étroits, avec les membres de la Mission Messieurs MUTAL et KONARE et le Projet Régional du patrimoine culturel PNUD/UNESCO pour l'Amérique Latine et Caraïbes RLA/83/002 qui a acquis

une expérience valable ces 12 dernières années en matière de planification/implementation et monitoring d'un Projet.

- d) Qu'un plan de travail soit établi et que tout soit fait pas par pas dans les années qui viennent avec la condition qu'on ne pourrait pas entreprendre un pas "B" sans avoir conclu le pas "A" et le pas "C" ne sera pas entamé sans les conclusions du pas "B".

Les pas et les phases "A", "B", "C", "D", etc. par exemple peuvent être considérés comme une assistance du PNUD/UNESCO qui mène au développement progressif d'un projet global pour le 5ème cycle du PNUD 1992/96.

5. PLAN D'UN POSSIBLE PROJET FUTUR PNUD/UNESCO

5.1 Proposition d'un Document de Projet 1989-1991 ET D'UN 5EME CYCLE

Les tableaux inclus sont une proposition préliminaire résumant les besoins additionnels du Projet Régional. Ces besoins sont estimés à 700,000 US dollars pour une période de trois ans 1988-1991.

5.2 Proposition d'un plan de travail Août 1988 - Décembre 1991

Le diagramme ci-joint est une proposition de plan de travail pour les besoins additionnels de 1988-1991 pour le Développement d'un Projet Régional.

PROPOSITION D'UN DOCUMENT DE PROJET 1989 - 1991

TABLEAU I	CONSUL - TANTS 11/17	FORMATION INDIVI - DUELLE 31	FORMATION DE GROUPE 32	MATERIEL EQUIPE - MENT 49	CONTIN GENCES DIVERS 59	TOTAL
<u>Résumé des activités proposés pour le Projet Régional RAF</u>						
1. Structures institutionnelles (Tableau II)	14000					14000
2. Relations publiques et publi- cations (Tableau III)	25000				11000	36000
3. Administration du Projet et coor- dination (Tableau IV)	126000					126000
4. Formation (Tableau V)	160000	10000	256600			426600
5. Coopération Technique entre les pays en développement (Tableau VI)						35000
6. Support Administratif/coûts des missions/matériel (voiture)/di- vers						62400
						<u>700000</u>
						=====
<u>Le Musée National de Niamey sous le projet national PNUD/UNESCO (Tableau VII)</u>						<u>100000</u>
						=====

PROPOSITION D'UN DOCUMENT DE PROJET 1989 - 1991

TABLEAU II	CONSULTANTS - 11/17	FORMATION INDIVIDUELLE - 31	FORMATION DE GROUPE 32	MATÉRIEL ÉQUIPEMENT - 49	CONTINGENCES DIVERS - 59	TOTAL
<p><u>Résumé des activités proposées pour le</u> <u>Projet Régional RAF</u></p> <p>1. <u>Structures institutionnelles</u></p> <p>1.1 Assurer que les structures soient établies pour le fonctionnement de l'Institut, en termes légaux et institutionnels et la nomination du Directeur international de l'Institut.</p> <p>1.2 La définition des objectifs et paramètres en matière de recherches et formation dans les domaines suivants:</p> <p>a. muséologie</p> <p>b. patrimoine culturel (biens mobiliers et immobiliers)</p> <p>c. archives</p> <p>Total des Activités 1</p>	<p>7000 (1 h/m)</p> <p>7000 (1 h/m)</p>					<p>7000</p> <p>7000</p> <p>14000</p>

PROPOSITION D'UN DOCUMENT DE PROJET 1989 - 1991

TABLEAU III	CONSULTANTS - 11/17	FORMATION INDIVIDUELLE - 31	FORMATION DE GROUPE 32	MATÉRIEL ÉQUIPEMENT - 49	CONTINGENCES DIVERS - 59	TOTAL
<p>2. <u>Relations publiques et publications</u></p> <p>2.1 Diagnostic sur la situation des musées d'expression Française en Afrique basé sur les missions effectuées antérieurement, l'expérience et la documentation rassemblées par RAF/80/014 et RAF/86/063 en collaboration avec l'ICOM et JOS.</p> <p>2.2 La publication du diagnostic sur la situation des musées</p> <p>2.3 La préparation et la publication de la brochure et éventuellement un poster sur les objectifs et activités l'Institut.</p> <p>Total des Activités 2</p>	<p>20000 (2x2 m/m)</p> <p>5000 (1 h/m)</p>				<p>6000</p> <p>5000</p>	<p>20000</p> <p>6000</p> <p>10000</p> <hr/> <p>36000</p> <p>=====</p>



PROPOSITION D'UN DOCUMENT DE PROJET 1989 - 1991

TABLEAU IV	CONSUL - TANTS 11/17	FORMATION INDIVI - DUELLE 31	FORMATION DE GROUPE 32	MATERIEL EQUIPE - MENT 49	CONTIN - GENCES DIVERS 59	TOTAL
<p>3. <u>Administration du Projet et coordination</u></p> <p>3.1 CTP du Projet (6 mois/an)</p> <p>Total des Activités 3</p>	<p>126000 (18 h/m)</p>					<p>126000</p> <hr/> <p>126000</p> <p>=====</p>



PROPOSITION D'UN DOCUMENT DE PROJET 1989 - 1991

TABLEAU V	CONSULTANTS 11/17	FORMATION INDIVIDUELLE 31	FORMATION DE GROUPE 32	MATÉRIEL ÉQUIPEMENT 49	CONTINGENCES DIVERS 59	TOTAL
<p>4. <u>Formation</u></p> <p>4.1 <u>Bourses individuelles</u></p> <p>Bourses partielles pour trois anciens étudiants des cours de Niamey pour aller suivre le cours de PREMA à Rome (11 mois)</p> <p>Total des Activités 4.1</p> <p><u>Cours de Recyclage</u> de deux mois en muséologie pour les anciens étudiants du cours de Niamey:</p> <ul style="list-style-type: none"> - bourses pour 18 participants (3 étudiants de chacun des 6 cours de Niamey) - 4 professeurs <p>Total des Activités 4.2</p>		10000	21600			<p>10000 =====</p> <p>36600 =====</p>

PROPOSITION D'UN DOCUMENT DE PROJET 1989 - 1991

TABLEAU V (suite)	CONSULTANTS 11/17	FORMATION INDIVIDUELLE 31	FORMATION DE GROUPE 32	MATÉRIEL ÉQUIPEMENT 49	CONTINGENCES DIVERS 59	TOTAL
<p>4.3 <u>Cours Réguliers</u></p> <p>4.3.1 Développement d'un Curriculum pour un cours réguliers de neuf mois en muséologie à préparer par le Directeur de l'Institut et des consultants spécialisés en collaboration avec le Comité Pédagogique et Scientifique.</p> <p>4.3.2 1er cours régulier en muséologie en 1989-1990 - bourses pour 20 participants - 10 professeurs</p> <p>4.3.3 2eme cours régulier en muséologie en 1990-1991: - bourses pour 20 participants - 10 professeurs</p> <p>Total des Activités 4.3</p>	<p>5000 (2x0.5m/h)</p> <p>37500 (9 h/m)</p> <p>37500 (9 h/m)</p>		<p>77000</p> <p>77000</p>			<p>234000 =====</p>

PROPOSITION D'UN DOCUMENT DE PROJET 1989 - 1991

TABLEAU V (suite)	CONSULTANTS 11/17	FORMATION INDIVIDUELLE 31	FORMATION DE GROUPE 32	MATÉRIEL ÉQUIPEMENT 49	CONTINGENCES DIVERS 59	TOTAL
<p>4.4 4 cours spécialisés de deux mois chacun en conservation et préservation des secteurs spécifiques du patrimoine culturel à organiser à Niamey, Bamako ou Lomé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 bourses pour chaque cours - 5 professeurs pour chaque cours <p>Total des Activités 4.4</p>	<p>50000 (10 h/m)</p>		<p>60000</p>			<p>110000 =====</p>
<p>4.5 Cours spécialisé de deux mois en muséologie à JOS (Nigeria) pour les pays anglophones d'Afrique:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 bourses - 4 professeurs <p>Total des Activités 4.5</p>	<p>15000 (5 h/m)</p>		<p>21000</p>			<p>36000 =====</p>

PROPOSITION D'UN DOCUMENT DE PROJET 1989 - 1991

TABLEAU V (suite)	CONSUL - TANTS 11/17	FORMATION INDIVI - DUELLE 31	FORMATION DE GROUPE 32	MATERIEL EQUIPE - MENT 49	CONTIN GENCES DIVERS 59	TOTAL
Total des activités de formation						
4.1 Bourses individuelles						10000
4.2 Cours de recyclage						36600
4.3 Cours réguliers						234000
4.4 Cours spécialisés						110000
4.5 Cours spécialisé (anglophones)						36000
						<hr/> 426600 =====

PROPOSITION D'UN DOCUMENT DE PROJET 1989 - 1991

TABLEAU VI	CONSUL - TANTS 11/17	FORMATION INDIVI - DUELLE 31	FORMATION DE GROUPE 32	MATERIEL EQUIPE - MENT 49	CONTIN GENCES DIVERS 59	TOTAL
<p>5. <u>Coopération technique entre les pays en développement</u></p> <p>Programmes de coopération techniques avec autres Projets Régionaux (i.e. Projet Régional pour le Patrimoine Culturel et le Développement RLA/83/002)</p> <p>5.1 1988 - 1989</p> <p>5.2 1990 - 1991</p> <p>Total des Activités 5</p>						<p>10000</p> <p>25000</p> <hr/> <p>35000</p> <p>=====</p>

PROPOSITION D'UN DOCUMENT DE PROJET 1989 - 1991

TABLEAU VII	CONSUL - TANTS 11/17	FORMATION INDIVI - DUELLE 31	FORMATION DE GROUPE 32	MATERIEL EQUIPE - MENT 49	CONTIN GENCES DIVERS 59	TOTAL
<p><u>Musée National de Niamey avec un projet national PNUD/UNESCO</u></p> <p>Programme d'assistance technique pour l'amélioration des conditions physiques et techniques du Musée National de Niamey sous l'égide d'un Projet National IPF/PNUD/UNESCO ou d'un Projet Régional.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure physique - Centre de Conservation du Musée - Matériel et équipement 						<p>100000 =====</p>



